



JORAT-MEZIERES

## Extrait des décisions de la séance municipale du 4 octobre 2021

début : 16h00

Présidence : M. Patrice Guenat, Syndic

Municipaux : Mmes Sonia Hugentobler, vice-syndique et Muriel Preti  
MM. Roland Galley, Michel Rochat et Patrick Emery  
Excusé : M. Pierre Jordan

### **Voirie**

de valider l'offre d'Equipements Pro pour l'acquisition d'un gerbeur électrique d'occasion.

### **Tarif déneigement**

de valider le tableau « tarif déneigement » qui sera appliqué aux agriculteurs œuvrant aux déneigements du territoire communal.

### **Ordonnances pénales**

de délivrer deux ordonnance pénale à l'encontre d'un habitant de la Commune pour avoir déposé des sacs poubelle noirs, à deux dates distinctes, dans un molok communal.

### **POCAMA**

de valider la demande Pocama N°1839068 déposée par M. Jean-Michel Trolliet de la SVPR Mézières qui organise le 6 novembre 2021 l'assemblée cantonale des pêcheurs en rivières vaudoises dans la Grande salle de Mézières de 7h à 19h.

### **Parcelle N°2011 – Golfetto Silvio et Silvia – Ferlens, Route du Nord 11**

de signer l'annonce d'installation solaire, non soumise à autorisation, pour la pose de 57 m2 de panneaux solaires photovoltaïques.

### **Parcelle N°4533 – Cheng Sok Mouy et Isabelle – Mézières, Chemin de la Fontaine 1**

de délivrer une autorisation pour la construction d'un cabanon de jardin de 2,8m sur 2,8m, selon plan d'implantation remis.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  
Patrice Guenat

La Secrétaire  
Valérie Pasteris

⇒ prochaine séance municipale le 11 octobre 2021